

SPDB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le campus Saint-Louis - Bruxelles organise le programme de bachelier en sciences politiques en horaire de jour, mais également en soirée, formule unique dans l'environnement universitaire de Belgique francophone. Ainsi, depuis plus de trente ans, Saint-Louis dispense un enseignement universitaire à horaire décalé à celles et ceux qui souhaitent compléter ou réorienter leur formation tout en étant au travail durant la journée ou à la recherche d'un emploi.

Les cours se donnent du lundi au vendredi, de 17h15 à 20h15 voire 21h15. Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord). Cette formation ouvre le droit au congé éducation payé, pour les travailleurs du secteur privé.

Les études de bachelier en sciences politiques consistent principalement à apprendre à décoder les mécanismes de pouvoir qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- Comment se prend une décision, à quel niveau de pouvoir ?
- Qui pèse réellement sur la décision, au profit de quel intérêt ?
- Quels sont les grands systèmes de pouvoir politique dans l'histoire et dans le monde ?
- Comment peut-on expliquer leur apparition, leur évolution, leurs réussites, leurs difficultés ?
- Quels sont les principaux enjeux contemporains, sur le plan national, européen, mondial ? Qui opposent-ils ? Dans quels rapports de force ? Avec quels scénarios de dénouement ?

Autant de questions auxquelles les sciences politiques apportent des réponses au travers de différents domaines spécialisés : les partis et les groupes d'intérêts, les études électorales, les relations internationales, les régimes politiques,... La formation de bachelier en sciences politiques introduit ces différents champs.

La formation contient également des unités d'enseignement de sciences humaines – de sociologie, de philosophie, de droit, d'économie... – qui permettent d'éclairer les relations humaines, leur fonctionnement et évolution. L'étudiant-e sera aussi formé-e à la récolte de données, aux statistiques... afin de comprendre de façon scientifique les phénomènes humains.

Votre profil

Vous voulez combiner une vie professionnelle et des études universitaires, vous avez le goût pour les débats d'actualité et voulez en savoir plus sur les évolutions du monde, vous souhaitez devenir capable d'interagir en anglais sur des sujets politiques, vous avez de l'appétence pour des analyses rigoureuses, basées sur des données recoupées.

Votre futur job

La formation en sciences politiques se déroule en deux cycles: le programme de bachelier en 3 ans et le programme de master en 1 ou 2 ans. Au terme d'une formation de master en sciences politiques (orientation générale ou relations internationales), les débouchés sont nombreux et variés :

- Agent-e administratif-ve de l'État, d'une organisation internationale, de la commission européenne, d'un organisme public
- Elu-e, conseiller-ère ministériel-le, attaché-e parlementaire, associé-e dans une société de consulting
- Lobbyiste au sein d'un groupe de pression, responsable de campagne dans une ONG, attaché-e à un parti, à un syndicat, à une fédération industrielle
- Journaliste, consultant-e, sondeur-euse, chercheur-euse, analyste dans un service d'études
- Formateur-riche dans une organisation d'éducation permanente,
- Enseignement (secondaire, supérieur, promotion sociale)

Votre programme

Le programme propose d'abord un éventail de cours généraux de sciences humaines, surtout concentrés en bloc 1. Il intègre de façon croissante, selon une logique d'approfondissement progressif des cours de science politique, des cours de méthodes des sciences sociales et des cours d'anglais. Il comprend aussi un nombre significatif de cours en droit.

SPDB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier en sciences politiques, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BHDPO1125	Sociologie	Abraham Franssen	EC [q1+q2] [45h] [5 Crédits]	X		
○ BHDDR1160	Philosophie et philosophie morale	Juliette Lafosse Jeanne-Marie Roux	EC [q1+q2] [90h] [10 Crédits]	X		
○ BHDDR1124	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	EC [q1] [45h] [5 Crédits]		X	

○ Informatique et méthodes

○ BHDPO1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (coord.)	EC [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits]	X		
○ BHDPO1152	Démarche et méthodes en sciences sociales	Jean-Luc Nsengiyumva	EC [q2] [15h+15h] [5 Crédits]	X		
○ BHDPO1230	Méthodes de recherche en sciences sociales					

SPDB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :

o Sciences politiques



SPDB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure 00019 26.049 -1 094140.80dépieuses ne pouvant être prise de Louvain

PÉDAGOGIE

L'efficacité de la formation est assurée par la complémentarité de plusieurs méthodes pédagogiques: exposés magistraux mais également échanges de vues qui valorisent l'expérience professionnelle et les parcours antérieurs, exercices collectifs, travaux personnels et monitorats.

Les méthodes pédagogiques répondent à la préoccupation de valoriser au mieux le temps, nécessairement limité, dont disposent les étudiant-e-s adultes menant une vie professionnelle et/ou familiale.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 09 - espo-hd-slb@uclouvain.be

Bureau : Marais 119 - 3e étage - bureau 3002

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre 2023 au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/ESPB

Dénomination

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

ESPB

Adresse de l'entité

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Amandine Orsini](https://uclouvain.be/repertoires/amandine.orsini) (<https://uclouvain.be/repertoires/amandine.orsini>)

Jury

- Président: [Yannick Vanderborght](https://uclouvain.be/repertoires/yannick.vanderborght) (<https://uclouvain.be/repertoires/yannick.vanderborght>)
- Secrétaire: [Amandine Orsini](https://uclouvain.be/repertoires/amandine.orsini) (<https://uclouvain.be/repertoires/amandine.orsini>)
- Troisième membre: [Karine Dejean](https://uclouvain.be/repertoires/karine.dejean) (<https://uclouvain.be/repertoires/karine.dejean>)